

# Le pharisien et le collecteur d'impôts

La parabole du pharisien et du collecteur d'impôts ne figure que dans le livre de Luc, au chapitre 18, versets 9 à 14. Commençons par faire connaissance avec les deux personnages de l'histoire.



## Le pharisien

Les pharisiens étaient des membres de la société juive qui croyaient fermement à l'obéissance aux lois de Moïse et aux traditions transmises « par les pères ». Ces traditions ne faisaient pas partie des lois de Moïse, mais les pharisiens les mettaient au même niveau que la loi mosaïque.

Le nom pharisien signifie « séparé » ou « le séparé ». Ils s'efforçaient d'observer strictement la loi de Moïse, en particulier les règles concernant la dîme et la pureté. De nombreux Juifs n'observaient pas les règles de pureté concernant la nourriture, la préparation de la nourriture, et l'hygiène des mains, si bien que les pharisiens faisaient très attention à ne pas manger avec n'importe qui pour ne pas devenir rituellement impurs. Certains d'entre eux critiquèrent Jésus parce qu'il mangeait avec des pécheurs, et ils méprisaient ses disciples parce qu'ils mangeaient sans s'être lavé les mains. Ils critiquèrent également Jésus à plusieurs reprises pour avoir enfreint les lois du sabbat.



Les pharisiens étaient connus pour faire de l'excès de zèle pour les choses qui concernaient les questions religieuses. La loi écrite n'exigeait de jeûner qu'une seule fois par an, le Jour des Expiations, mais certains pharisiens jeûnaient deux fois par semaine, le deuxième et le cinquième jour de la semaine—le lundi et le jeudi—pour faire un acte de piété qu'ils s'imposaient eux-mêmes. Ils donnaient la dîme de tout ce qu'ils avaient acquis, ce qui allait également au-delà de ce que la loi exigeait.

La plupart des Juifs n'observaient pas la loi mosaïque aussi strictement que les Pharisiens ; c'est pourquoi les Juifs de l'époque de Jésus considéraient les Pharisiens comme des personnes très justes et très pieuses.

## **Le collecteur d'impôts**

Passons maintenant au collecteur d'impôts.

Le système de perception des droits de douane et de l'impôt fonctionnait sur le principe de ce qu'on appelait l'affermage de l'impôt. Voici comment cela fonctionnait : des gens riches enchérissaient sur le montant qu'ils paieraient à Rome pour avoir le privilège de recouvrir l'impôt dans une région donnée. Le plus offrant, le publicain, paierait le montant accepté par Rome au terme de l'enchère, ce qui signifiait que Rome percevait son impôt à l'avance. Le publicain recouvrait ensuite les impôts par l'intermédiaire de collecteurs d'impôts locaux. Le publicain et ceux qu'il avait embauchés pour collecter les impôts gagnaient leur vie grâce aux impôts perçus sur le dos de la population. Ils prélevaient la somme la plus élevée possible, dans les limites de la légalité, vu que leur revenu était déterminé par la somme qu'ils pouvaient prélever en plus du montant qu'ils avaient déjà versé à Rome. Autrement dit, le recouvrement de l'impôt était une entreprise à but lucratif.

Les publicains embauchaient des percepteurs d'impôts locaux et les chargeaient de la collecte des impôts. Ces collecteurs d'impôts évaluaient la valeur des marchandises et arrêtaient ensuite le montant

à payer. Les collecteurs d'impôts attribuaient souvent aux marchandises une valeur beaucoup plus élevée que leur valeur réelle, pour réaliser un profit. Ceux qui étaient taxés considéraient cette pratique comme du vol institutionnel.

Les collecteurs d'impôts étaient détestés. Ils étaient considérés comme religieusement impurs, et par conséquent, leurs maisons et toute maison dans laquelle ils entraient étaient considérées comme impures. Les collecteurs d'impôts détestés étaient souvent classés dans la même catégorie que les pécheurs et les prostituées.

Le publicain de la parabole n'est certainement pas un personnage respectable ; c'est un escroc et il le sait, comme en témoignent ses actes dans le temple et sa prière.

## La parabole

Maintenant que nous connaissons le contexte, passons à la parabole :

*Il raconta aussi une parabole pour ceux qui étaient convaincus d'être justes et méprisaient les autres : "Deux hommes montèrent au Temple pour prier : un pharisien et un collecteur d'impôts." (Luc 18:9-10)*



Les auditeurs de l'époque auraient supposé que le pharisien et le collecteur d'impôts allaient au temple pour assister à l'un des

sacrifices d'expiation quotidiens et prier.

*Le pharisien, debout, faisait intérieurement cette prière : « O Dieu, je te remercie de ne pas être avare, malhonnête et adultère comme les autres hommes, et en particulier comme ce collecteur d'impôts là-bas. Moi, je jeûne deux jours par semaine, je donne dix pour cent de tous mes revenus. » (Luc 18:11-12)*

Le pharisien se tenait seul pour prier à l'écart des autres adorateurs. Si ses vêtements touchaient les vêtements d'une personne impure, alors il serait impur, lui aussi. Et pour quelqu'un qui prenait un soin méticuleux à rester pur et saint, c'était tout à fait inconcevable. Il priait en se tenant debout et en levant les yeux au ciel, ce qui était la façon de prier habituelle des Juifs.

C'était aussi la coutume de prier à haute voix, de sorte qu'il est fort probable que d'autres aient entendu sa prière. Il se peut qu'il ait voulu faire de sa prière une « prédication »—vous savez, le genre de prière où la personne prie pour prêcher un sermon aux autres plutôt que pour s'adresser sincèrement au Seigneur.

Le pharisien n'est pas un hypocrite ; il s'abstient sûrement des péchés qu'il énumère et il jeûne et dîme plus que la loi l'exige. Mais il est imbu de lui-même et moralisateur. Il regarde de haut ceux qui n'observent pas la loi comme lui. Il manifeste du dédain et du mépris à l'égard des autres et remercie Dieu qu'il « n'est pas comme eux ». Il se considère lui-même comme un parangon de droiture, et les auditeurs de la parabole l'aurait également perçu comme tel.



Le comportement du collecteur d'impôts et sa prière sont complètement différents.

*Le collecteur d'impôts se tenait dans un coin retiré, et n'osait même pas lever les yeux au ciel. Mais il se frappait la poitrine et murmurait : « O Dieu, aie pitié du pécheur que je suis ! » (Luc 18:13)*

Le collecteur d'impôts se tient à l'écart, non pas parce qu'il est juste, mais parce que c'est un pécheur et qu'il le sait. Il n'ose pas lever les yeux au ciel parce qu'il s'en sent indigne. Il extorque de l'argent aux gens en les surfacturant. C'est un escroc. Il ne pense pas qu'il mérite de se tenir à côté du peuple de Dieu, ou qu'il est digne de converser avec Dieu.

Il se frappe la poitrine parce que ses péchés le tourmentent. Un commentateur a écrit :

*Dans la Bible, le seul autre cas de personnes se frappant la poitrine est celui de la croix, lorsque la foule, profondément troublée par ce qui vient de se passer, se frappe la poitrine à la fin de la journée, juste après la*

*mort de Jésus (Luc 23.48). S'il faut un événement aussi tragique que la crucifixion de Jésus pour que des hommes et des femmes se frappent la poitrine, il est clair que le collecteur d'impôts de cette parabole est profondément troublé.*

Le mot grec traduit dans ce verset par « aie pitié » est *Hilaskomai* (hil-as'-kom-ahi), qui signifie faire propitiation pour. Il n'implore pas Dieu pour sa miséricorde en général ; il L'implore pour son pardon, pour l'expiation de ses péchés.



Jésus termine son histoire par ces mots :

*Je vous l'assure, c'est ce dernier et non pas l'autre qui est rentré chez lui déclaré juste par Dieu. Car celui qui s'élève sera abaissé ; celui qui s'abaisse sera élevé. (Luc 18:14)*



Le dénouement de cette parabole a sûrement été un choc pour les auditeurs de l'époque. Le pharisien aurait été considéré comme quelqu'un de juste et respecté, car non seulement il obéissait à la loi, mais il allait au-delà des exigences de la loi. Par contre, le collecteur d'impôts aurait été considéré comme le pécheur. Il était haï et rejeté par presque tout le monde, et à juste titre d'ailleurs ; il était impensable de voir en lui quelqu'un de juste.

Pourtant, lequel des deux, d'après Jésus, rentre chez lui justifié, déclaré juste ? –Celui qui est confiant en sa propre justice en vertu de ses bonnes œuvres, ou celui qui implore la miséricorde de Dieu ? Est-ce celui qui est considéré comme un saint par les autres ? –Celui qui regarde les autres de haut parce qu'ils ne sont pas aussi religieux que lui, et qui se tient à l'écart de ceux qui sont impurs et pécheurs ? Ou bien, celui qui sait qu'il est pécheur et qui s'humilie, sachant qu'aucune

bonne œuvre ne pourra le sauver, et qui se tourne vers Dieu dans la vraie repentance pour implorer sa miséricorde, son pardon et son salut ?

S'agissant de la grâce salvatrice de Dieu, celui qui reçoit le salut est celui qui admet humblement qu'il a besoin de Dieu. Pas celui qui a une haute opinion de lui-même et qui est persuadé que ses bonnes œuvres et sa religiosité le sauveront. Vous ne pouvez pas gagner ou mériter le salut et le pardon de vos péchés. C'est simplement un merveilleux cadeau offert par Dieu.

Jésus dit à ses auditeurs que c'est par l'amour et la grâce de Dieu que les gens sont justifiés, que nos péchés sont expiés, un concept que l'apôtre Paul a formulé ainsi après la mort de Jésus :

*Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous, c'est un don de Dieu ; ce n'est pas le fruit d'œuvres que vous auriez accomplies. Personne n'a donc de raison de se vanter. (Ephésiens 2:8-9)*

Dieu est un Dieu d'amour et de miséricorde. Il aime l'humanité et Il a fait en sorte que nous soyons sauvés par le sacrifice ultime de Jésus. Il souhaite passionnément sauver tous les gens, même ceux qui semblent être les pires pécheurs aux yeux du monde, des gens comme le collecteur d'impôts de cette parabole.

En tant que chrétiens, nous devrions faire tout ce que nous pouvons pour aider les autres à Le connaître en vivant d'une manière qui montre l'amour, la miséricorde et la compréhension dont notre Sauveur aimant a fait preuve envers chacun de nous.